



Rigaud

## VILLE DE RIGAUD

Séance extraordinaire du 22 août 2019, à 19 h  
106, rue Saint-Viateur  
2<sup>e</sup> étage, hôtel de ville

### ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Adoption du règlement numéro 356-02-2019 relatif à la gestion contractuelle
3. Adoption du règlement numéro 364-2019 relatif au programme d'aide financière aux personnes sinistrées lors de l'inondation printanière de 2019
4. Modification de la résolution numéro 2019-06-170 - autorisation d'application et d'émission de constats d'infraction relatifs à plusieurs règlements municipaux ainsi qu'à tous leurs amendements – à compter du 10 juin 2019
5. Dossier des inondations printanières 2019 - financement des dépenses par le surplus non affecté
6. Projet de mise à niveau et d'augmentation de la capacité de la station d'épuration - demande d'aide financière au Fonds pour l'infrastructure municipale d'eau (FIMEAU)
7. Autorisation d'appel d'offres – 1) fourniture de personnel et d'équipement à l'heure pour le soufflage de la neige durant la saison 2019-2020 - 2) travaux de mise à niveau des stations de pompage SP2 et SP8 (programme TECQ)
8. Octroi du contrat de déneigement, d'épandage d'abrasifs ainsi que du soufflage et du ramassage de la neige (volets 1, 3 et 4) – appel d'offres numéro 2019-STP-04 – Pavages D'Amour inc.
9. Octroi du contrat pour la mise en oeuvre au sein du Bureau du rétablissement inondations (BRI) de Rigaud d'une division «Aménagement et occupation sécuritaire et durable des zones inondables – appel d'offres numéro 2019-SSIR-01
10. Période de questions allouée aux personnes présentes
11. Levée de la séance